

PROTECTION SOCIALE

ASSURANCE MALADIE, MATERNITÉ, DÉCÈS

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ
AUPRÈS DU MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGÉ DU BUDGET

Arrêté du 30 octobre 2012 portant nomination au Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie

NOR : AFSS1230628A

La ministre des affaires sociales et de la santé et le ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget,

Vu le décret n° 2006-1370 modifié du 10 novembre 2006 relatif à la composition et au fonctionnement du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Mme Annick MOREL est nommée présidente du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie à compter du 2 novembre 2012, en remplacement de M. Denis PIVETEAU, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

M. Vincent LIDSKY est nommé vice-président du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie à compter du 2 novembre 2012, en remplacement de M. Alain CORDIER, appelé à d'autres fonctions.

Article 3

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 30 octobre 2012.

Pour les ministres et par délégation :
Le directeur de la sécurité sociale,
T. FATOME